



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DU VUACHE**

Vulbens, le mardi 13 décembre 2022

COMITE SYNDICAL DU 7 DECEMBRE 2022 A VULBENS

COMPTE-RENDU

Nombre de délégués en exercice : 22
Nombre de délégués présents : 12
Nombre de délégués votants : 12
Date de convocation : 30 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept décembre à dix-neuf heures, le Comité, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sur la commune de Vulbens, sous la présidence de madame Sylvie RINALDI, Présidente.

Présents : MERY L. (Chaumont), CHAUMONTET D. (Chaumont), LAPRAZ L. (Chevrier), MIANI V. (Clarafond-Arcine), PERROTIN C. (Dingy-en-Vuache), DUPARC J. (Jonzier-Epagny), FOL Y. (Savigny), CESMAT F. (Savigny), EXCOFFIER D. (Valleiry), BARBIER C. (Viry), RINALDI S. (Vulbens), FOL C. (Vulbens),
Excusés : ROTH J.-L. (Chênex), VALLENTIEN J. (Chênex), CHATELAIN C. (Chevrier), KOCH V. (Clarafond-Arcine), ARGAUD C. (Dingy-en-Vuache), FUHRMANN P. (Jonzier-Epagny), BARANSKI F. (Valleiry), MARTINET S. (Vers), LAUREAU P. (Vers), DUPONT L. (Viry),
Invités : BENOIT F. (Maire de Vulbens), BORDON J. (SEPNS), PREVOST C. (LPO), RIESEN J. (ONF), PATRY S. (SIV)

Madame la Présidente accueille les membres du Comité syndical dans la salle du Conseil municipal de la Mairie de Vulbens. Elle laisse ensuite la parole à Florent Benoît, Maire de Vulbens, qui accueille à son tour les délégués, rappelant que la commune est heureuse d'héberger le syndicat dans ses locaux depuis tant d'années.

Il revient sur la réunion des Maires du 22 juin dernier et rappelle que si le SIV va devoir s'adapter aux restrictions budgétaires qui s'annoncent, le forçant à réorienter certaines de ses actions, il pourra compter, si besoin, sur le soutien financier des ses communes membres.

Il exprime enfin son sentiment concernant l'inauguration du centre technique Salève-Vuache à Présilly, le 1^{er} octobre dernier, regrettant que ni les délégués du SIV ni les maires du Pays du Vuache n'aient été invités. Il a d'ailleurs exprimé de vive voix son mécontentement à la Présidente du Syndicat Mixte du Salève (SMS).

Le quorum étant atteint, Madame la Présidente expose l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

- 19h à 19h15 : Bilan des actions réalisées par le SIV. Désignation du secrétaire de séance et approbation du compte-rendu de la séance du 09/11/22.
- 19h15 à 19h45 : Délibérations :
 - o BP 2022 : Décision modificative n°3,
 - o Débat d'orientations budgétaires 2023,

- Convention de prêt de l'exposition « Les rencontres animales ... ».
- 19h45 à 20h30 : Questions diverses : Futur Collisionneur Circulaire (FCC) du CERN, Bilan du suivi de la migration au Défilé de l'Écluse, Prochaine réunion du Comité syndical, etc.

BILAN DES ACTIONS REALISEES PAR LE SIV :

Madame la Présidente invite Stéphane Patry à présenter les actions réalisées par le SIV depuis le 9 novembre 2022 :

Mercredi 23 novembre – Chaumont : Intervention des élèves du Bac Pro GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) de l'ISETA (Institut des Sciences, de l'Environnement et des Territoires d'Annecy) autour des ruines du château de Chaumont : débroussaillage de la végétation ligneuse envahissante et mise en tas des rémanents. Mesure n°2 du CTENS (Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles) « Vuache Champagne Genevois ».

Luc Mery regrette que la commune n'ait pas été informée suffisamment en amont ; il aurait été intéressant qu'elle puisse encadrer ce chantier. Il précise qu'il est important d'éradiquer les espèces invasives présentes dans la couronne de végétation : Ailante glanduleux, Robinier faux-acacia et Buddleia de David notamment.

Judi 24 novembre – Vulbens : Livraison des arbres fruitiers pour les habitants du Pays du Vuache. Bilan 2022 (printemps et automne) : 55 arbres plantés sur le domaine privé et 4 sur le domaine public. Bilan de 18 années d'action : 590 arbres fournis à 48 propriétaires différents et 11 communes. 15 espèces différentes et 177 variétés !

Luc Mery exprime son inquiétude quant à la survie des arbres plantés en 2021 et début 2022, après l'épisode exceptionnel de sécheresse de cette année !

Lundi 28 novembre – Frangy : Acquisition des parcelles 0B 774 (Le Malpas / Chaumont) appartenant aux conjoints Balleydier et 0A 17 (Marais des Hospices / Chessenz) et 0B 69 (Bois de l'Herse / Clarafond-Arcine) appartenant à monsieur D. Reviguet. Mesure n°1 et 6 du CTENS.

Stéphane Patry rappelle que depuis la mise en place de cette politique d'acquisitions foncières, le SIV est désormais propriétaire de 24 parcelles, pour une surface de 236 483 m².

Les 29 et 30 novembre, 1^{er} et 6 décembre – Viry : Intervention de l'équipe technique du SIV au sein du biotope protégé de la Vigne des Pères pour l'entretien annuel des secteurs sous convention.

Il est rappelé que depuis une dizaine d'années, Sébastien Baud, éleveur à Beaumont, faisait pâturer ses brebis sur le site. Ce pâturage, contrôlé, réduisait considérablement la charge de travail de l'équipe technique. Or en 2021 et en 2022, le pâturage n'a pas pu être réalisé pour diverses raisons. L'intervention du SIV est donc très importante cette année.

Yann Fol propose de trouver un autre agriculteur qui pourrait être intéressé (conscient de la fragilité du site). Claude Barbier estime que la fréquentation importante du site, par les promeneurs notamment, n'est pas forcément compatible avec le pâturage (dérangement).

Lundi 5 décembre – Pougny : Participation de Luc Mery au Comité de pilotage Natura 2000 du site « *Etournel et Défilé de l'Ecluse* ». A cette occasion, une présentation des actions programmées dans le cadre du CTENS (Mesure n°11) a été faite :

- Phase 1 : État des lieux des forêts anciennes et des coteaux secs situés au sud du biotope (Cologny et Moisse),
- Phase 2 : Création d'un observatoire de la faune sauvage en rive gauche du Rhône.

Christèle Perrotin est désignée secrétaire de séance.

L'assemblée adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 9 novembre 2022.

DELIBERATIONS :

BP 2022 – DECISION MODIFICATIVE N°3 :

Stéphane Patry rappelle qu'en M57, en application des principes de prudence et de sincérité, toute entité publique locale appliquant l'instruction budgétaire et comptable M57 a l'obligation de constituer une provision dès l'apparition d'un risque avéré et une dépréciation dès la perte de valeur d'un actif.

Sur proposition de Madame la Présidente, l'assemblée adopte à l'unanimité les virements de crédits suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT / DEPENSES :

615231	Entretien et réparations sur voiries	- 1 000 €
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	+ 1 000 €

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022 :

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus, ont l'obligation d'organiser un débat d'orientations budgétaires, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget (articles L. 5211-36 et L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Par conséquent, Madame la Présidente présente au Comité les orientations budgétaires pour l'année 2023. Cette présentation retrace les informations financières essentielles concernant le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) à savoir :

- *Les structures des dépenses et des recettes réelles d'investissement et de fonctionnement,*
- *Les évolutions des subventions de fonctionnement et des contributions communales,*
- *L'état de la dette,*
- *Les effectifs de la collectivité et les charges de personnels.*

Elle expose ensuite les différents domaines d'actions du syndicat et les dépenses et recettes qui sont envisagées pour 2023 dans le cadre :

- *Du schéma directeur de la randonnée du Pays du Vuache,*
- *De la gestion du site Natura 2000 du « Massif du Mont Vuache » ainsi que du Projet Agro-environnemental et Climatique (PAEC) « Salève Vuache Usses »,*
- *Du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles (CTENS) « Vuache Champagne Genevois »,*
- *Etc.*

L'assemblée débat :

1. Concernant la création de liaisons pédestres sur le territoire, Claude Barbier propose d'étudier un projet de liaison entre Viry et la Chapelle Notre-Dame des voyageurs à Vers. Une visite de terrain est envisagée avant la fin de l'année.

2. Le calendrier des animations Nature est complété :

- L'animation « *La vie cachée des champignons !* » est programmée le **samedi 14 octobre** sur la commune de Clarafond-Arcine. Jacques Bordon propose de récolter des champignons dans les Bois de la Brulaz, puis de les exposer dans la petite salle des fêtes de la commune (à solliciter suffisamment tôt).
- L'animation « *Le sol et la végétation* » aura lieu le **samedi 24 juin** de 14h à 18h - RDV sur le parking du SIV, le long de la RD 1206 à Chevrier. Jacques Bordon propose de faire découvrir quatre habitats naturels différents : une friche à molinie sur argile (Champ Vautier), la chênaie thermophile (en face du Fort l'Écluse), la châtaigneraie sur sol morainique (dans le Vuache, au dessus de Chevrier) et la chênaie charmaie (dans la plaine).

3. Concernant l'ABT du Pays du Vuache, Jacques Bordon propose de mettre un lien de téléchargement sur le site internet du Pays du Vuache. David Excoffier propose de solliciter les communes membres du SIV pour qu'elles fassent de même sur leur site internet.

4. Concernant la sensibilisation sur les risques d'incendie en forêt, Claude Barbier rappelle que le principal problème pour le massif du Vuache est l'accessibilité. Florent Benoît confirme et explique que le massif est un des points noirs de département pour le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

5. Concernant les chemins du Vuache, le Maire de Vulbens revient sur les problèmes récurrents de dégradations liés à l'exploitation forestière. Il souhaiterait que l'ensemble des communes s'accordent pour mettre en place une réglementation spécifique : déclaration obligatoire en mairie, interdiction d'exploiter en périodes sensibles (reproduction de la faune sauvage, sensibilité des sols au tassement, état d'humidité, etc.). Des panneaux d'information pourraient être installés au départ des chemins d'accès.

David Excoffier se demande si l'installation de barrières (avec clés à récupérer en Mairie) pourrait être une solution pour éviter ce type dégradation ?

6. La première journée de nettoyage pour les communes du Pays du Vuache : « *Aujourd'hui, je nettoie ma planète - I* », initialement fixée le samedi 18 mars 2023, sera organisée un peu plus tard.

Après débat, l'assemblée à l'unanimité approuve les orientations budgétaires du SIV pour l'année 2023.

CONVENTION DE PRET DE L'EXPOSITION « LES RENCONTRES ANIMALES ... » :

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que le SIV, en partenariat avec la Maison du Salève et l'État de Genève, vient de renouveler l'exposition itinérante intitulée « Les rencontres animales ... le jeu de l'amour & du hasard ».

Comme la précédente, celle-ci est constituée de huit panneaux auto-portés : un panneau d'accueil, cinq panneaux « espèces » (Sanglier, Lynx, Chouette Chevêche, Sonneur à ventre Jaune et Grand Capricorne), un panneau « Quiz » et un panneau « En savoir plus », un écran tactile interactif et un plateau de jeu avec accessoires.

Elle propose que cette exposition soit mise à la disposition des structures qui en font la demande (mairies, écoles, mjc, etc.) au sein du Pays du Vuache et au-delà, et expose donc un projet de convention de prêt.

Le Comité syndical, oui l'exposé de Madame la Présidente, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la proposition de Madame la Présidente,
- **APPROUVE** le modèle de convention de prêt de l'exposition « Les rencontres animales ... le jeu de l'amour & du hasard », annexé à la présente délibération,
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer cette convention ainsi que toutes les pièces qui s'y rapporteront.

Florent Benoît propose que la Maison de Santé du Pays du Vuache (Valleiry) accueille cette exposition.
QUESTIONS DIVERSES :

En raison du dépassement du planning horaire, les deux points suivants sont reportés :

- Futur Collisionneur Circulaire (FCC) du CERN,
- Bilan du suivi de la migration au Défilé de l'Écluse.

Florent Benoît propose de solliciter le CERN pour une présentation du projet FCC devant le SIV et les communes du Pays du Vuache concernées (Vulbens, Dingy-en-Vuache et Savigny).

Avant de clore la réunion, Madame la présidente propose au Comité d'organiser la prochaine réunion du Comité syndical les mercredis **25 janvier ou 1^{er} février à 19h**, à Chaumont (en fonction des disponibilités de la commune).

L'ensemble des points d'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 21h.

Un hommage est ensuite rendu au naturaliste Jacques Bordon.

La Présidente,
Sylvie Rinaldi

Le Secrétaire de séance,
Christèle Perrotin